

Mutilations génitales féminines (MGF) : des centres spécialisés pour suivre les patientes

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF) le 6 février dernier, l'asbl GAMS a lancé une campagne de sensibilisation pour faciliter la communication sur ce sujet sensible et présenter les centres de prise en charge des victimes. Ces centres multidisciplinaires, l'un situé à Bruxelles (CeMAViE – CHU Saint-Pierre) et l'autre à Gand (Vrouwenklinik-UZ Gent), accompagnent les victimes d'une manière globale en offrant non seulement des soins médicaux et chirurgicaux, mais aussi psychologiques et sexologiques selon les besoins. Ces soins sont entièrement remboursés par la mutuelle.

Selon L'UNICEF, au moins 200 millions de filles et de femmes vivant actuellement dans 30 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie ont subi une forme de mutilation génitale : clitoridectomie, excision ou infibulation. Les mutilations génitales concernent plus de 23.000 filles et femmes en Belgique : ce sont donc ces chiffres alarmants qui ont motivé la création de centres de soins multidisciplinaires ayant but de répondre à la souffrance physique et psychologique des victimes par un accompagnement approprié.

Découvrez dans cette vidéo le centre CeMaVie du CHU Saint-Pierre à Bruxelles :

Comment se passe un rendez-vous en pratique ? En savoir plus dans cette animation créée par le GAMS :

Lire les communiqués du [GAMS](#) et de [l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes](#) à ce sujet.

Téléchargez la [brochure explicative](#) des activités du centre CeMAVIE à Bruxelles. Contactez le centre par téléphone : **02 535 47 14.**